



CONVENTION NATIONALE PARTI BRETON

Samedi 16 novembre 2013,
RENNES LAK, 11 rue de Flandre (quartier de Villejean)

ACTUALISATION DU PROGRAMME POLITIQUE

LE PARTI BRETON ET LES ELECTIONS

MUNICIPALES ET EUROPEENNES

PROGRAMME DE LA JOURNEE

9H 30 – 9H45 DISCOURS D'ACCUEIL : CLAUDINE PERRON VICE-PRESIDENTE

*ACTUALISATION PROGRAMME POLITIQUE

CONSTRUISONS UNE BRETAGNE SOUVERAINE

9H45	Vie Economique et souveraineté	
9H45	AFFAIRES ECONOMIQUES	Daniel Cariou
10H	AFFAIRES AGRICOLES	Hervé Le Quéré
10H15	AFFAIRES ENVIRONNEMENTALES	Emile Granville
10H 30	AFFAIRES MARITIMES	Hervé Le Gwenn
10H45	Vie Culturelle et souveraineté	
10H45	AFFAIRES CULTURELLES	Claudine Perron
11H	AFFAIRES EDUCATIVES	Gérard Guillemot
11H15	Vie Politique et souveraineté	
11H15	AFFAIRES FINANCIERES et INSTITUTIONNELLES	Yves Pelle
11H30	AFFAIRES EUROPEENNES et INTERNATIONALES	Thierry Salaün
11H45	AFFAIRES TERRITORIALES	Hervé Bossard
12H00	Vie Sociale et souveraineté	
12H00	AFFAIRES MEDICALES	Antoinette Costa
14H15	AFFAIRES SOCIALES	Nolwenn Floc'h
14H30	AFFAIRES SPORTIVES	Jean-Claude Rivallain
14H00	RESTITUTION ET CONCLUSION	Yves-François Le Coadic

ELECTIONS MUNICIPALES ET EUROPEENNES

15H 00 PRESENTATIONS MOTIONS BUREAU NATIONAL PAR JACKY
FLIPPOT VICE-PRESIDENT CHARGE DES ELECTIONS

15H 15 DISCUSSIONS ET VOTE

16H 45 – 17H DISCOURS DE CLOTURE : YVES PELLE PRESIDENT

***Les différents thèmes du programme politique seront traités en 15 minutes, avec une présentation de 5 mn par la personne en charge du thème suivie d'un débat de 10 mn.**

La modération sera assurée par Yves-François Le Coadic, responsable de l'actualisation du programme politique

AGRICULTURE - LABOUR-DOUAR

Du désastre annoncé à la reconquête ...

Les constats:

L'agriculture et l'agro-alimentaire bretons traversent une passe difficile qui laisse même présager un effondrement en chaîne de cette activité essentielle pour notre économie. Cette évolution dramatique de la situation était hélas prévisible et le Parti Breton avait depuis plusieurs années tiré le signal d'alarme en constatant et dénonçant l'impéritie de l'Etat français à notre égard. Depuis quelques mois nous constatons une aggravation de la situation avec les fermetures d'outils industriels et la mise au chômage de centaines d'employés. L'ensemble des productions est touché : le porc bien sûr mais aussi la volaille et le lait... Les causes de ce désastre sont multiples :

Chez nous : Le conservatisme des organisations agricoles (coopératives, Chambres, syndicat et banques) et le népotisme des dirigeants ont conduit l'ensemble de la profession à ne pas s'organiser pour anticiper l'avenir. Les divisions et le corporatisme n'ont pas permis à l'agriculture bretonne de parler d'une seule voix auprès des instances françaises et européennes. Notre agriculture Bretonne navigue à l'aveugle et est téléguidée de l'extérieur par des intérêts étrangers ... La Bretagne fait partie des premières régions agricoles d'Europe mais se retrouve dans un état de sujétion important avec comme client principal le MIN de Rungis alors même qu'elle aurait du concentrer ses efforts sur l'export alimentaire haut de gamme. Dans la tempête que nous vivons, l'échouage est hélas fort probable et peut être même inévitable sans réelle prise en main rapide de nos intérêts. L'élevage est chez nous pourvoyeur d'emplois et nous constatons le déménagement de nos productions au profit de l'Allemagne l'Espagne ou des pays de l'Est. Les difficultés sont telles que beaucoup d'éleveurs préfèrent vendre ou faire des céréales ... en parallèle de ces cessations d'activité on constate une forte augmentation de la taille des exploitations restantes et une désaffection des jeunes pour ces métiers. Tout cela va avoir un impact rapide sur notre tissu rural, sur l'emploi et sur l'ensemble de notre économie (notre agriculture génère 30% des emplois contre 7% pour le tourisme).

En France: Le problème est hélas assez caricaturale puisque force est de constater que la politique agricole française se résume à une politique pro-céréalière dans la plus pure tradition administrative jacobine. En effet, cette activité techniquement simple, génère à elle seule une balance commerciale très favorable pour l'économie française et en ces temps de crise, ce favoritisme peut se comprendre mais parallèlement cette activité ne génère que peu d'emplois et est totalement inadaptée à la Bretagne. Depuis déjà longtemps la France a favorisé le revenu des céréaliers en leur octroyant une part importante des aides Pac. Quand un éleveur laitier peine à se prélever un salaire inférieur au Smic, le céréalier gagne en moyenne dix fois plus! La Bretagne qui trime pour remplir le panier de la ménagère française est doublement pénalisée puisqu'elle subit seule les problématiques environnementales et se trouve utilisée comme variable d'ajustement économique pour maintenir le pouvoir d'achat des citoyens français et les rentrées fiscales de Bercy! Comme elle l'a fait pour notre pêche, la France va troquer l'agriculture bretonne pour bénéficier de quelques subsides pour relever son industrie .. L'approvisionnement alimentaire se fera naturellement avec ses voisins de l'Est vers lesquels elle a toujours regardé ... après la langue, la culture et l'économie, nous assistons en fait à une disparition programmée de la Bretagne ...

En Europe: La Bretagne a été un bon élève consciencieux mais hélas un peu naïf!

Comme pour les autres régions européennes nous réclamions la régionalisation des aides PAC du 1^{er} et 2^e pilier que la France nous refusait ... maintenant que la crise est là et que les nationalismes étatiques font voler en éclat la construction européenne nous assistons à une baisse drastique des aides qui impacte gravement nos productions. La suppression des quotas va fragiliser un peu plus les éleveurs laitiers et l'industrie de transformation qui peine même à trouver ses volumes de lait et qui risque donc de se délocaliser. La suppression des aides pour le poulet export va provoquer la fermeture rapide d'abattoirs et la faillite de notre aviculture. Le dumping social et la politique énergétique de l'Allemagne créent des distorsions de concurrence qui fragilisent gravement notre production porcine ... Le manque d'Europe se fait sentir et l'absence de "politique sociale commune" provoque des injustices sociales inacceptables et une distorsion de concurrence incompatible avec le bon fonctionnement économique d'une 'Union' qui est en train de perdre son nom! En fait, nous avons le triste sentiment qu'au milieu de la tempête chaque Etat se retrouve dans une logique du sauve qui peut tout en cherchant à minimiser le rôle de l'UE ... La Bretagne se retrouve quant à elle sans Etat propre à même de défendre ses intérêts et dans une situation de victime collatérale dont la mort pourrait même être très bénéfique à un certain nombre de nos voisins

Des forces et des faiblesses:

Face à cette situation inédite nous avons le choix d'abdiquer et d'accepter notre disparition rapide ... Le peu de réactivité de nos hommes politiques peut en effet, nous faire craindre le pire! Nous avons aussi à nous convaincre que cette situation n'est pas une fatalité et qu'il ne faut surtout rien attendre de positif de l'Etat prédateur qui nous contrôle ! La défense de nos emplois, de notre tissu économique, de notre environnement passe par la nécessité de recouvrer notre souveraineté. La Bretagne bénéficie pourtant d'un grand nombre d'atouts au niveau de sa compétence en matière alimentaire et agricole, au niveau de la fertilité de ses terres, de son climat favorable aux différentes productions, de l'excellente formation de ses acteurs et de son tissu industriel performant et très attaché au territoire. Pour jouer gagnant nous devons changer de paradigme !

Ce que nous proposons:

Pour l'agriculture, le Parti Breton souhaite:

- Préserver et revivifier les territoires afin de consolider l'emploi et l'économie dans les différents bassins de vie (reterritorialisation de l'économie)
- Maitriser l'urbanisation afin de préserver les surfaces agricoles la fertilité de nos sols et nos capacités de productions
- Favoriser les productions animales et végétales de qualité et la promotion des agricultures respectueuses (Bio, Durable AEI ...)
- Renouer le lien social entre l'agriculteur et le consommateur en promouvant en circuits courts, les produits de qualité respectueux du consommateur et de l'environnement
- Réorganiser l'interprofession pour éviter les corporatismes et le conservatisme
- Consolider le revenu des agriculteurs par une politique de qualité, de circuits courts, de diversification énergétique et par la promotion des techniques agronomiques respectueuses et peu onéreuses. La multifonctionnalité doit être favorisée car elle sécurise les revenus face à la volatilité des prix
- Favoriser une activité industrielle de transformation sur du moyen et haut de gamme afin d'optimiser la redistribution de revenus décents à toute la chaîne de production
- Redéfinir la protection sociale des agriculteurs en la réévaluant plus justement
- Renforcer la protection sanitaire des biens et des personnes en privilégiant la santé circuits courts, les produits de qualité respectueux du consommateur et de l'environnement

- Réorganiser l'interprofession pour éviter les corporatismes et le conservatisme
- Consolider le revenu des agriculteurs par une politique de qualité, de circuits courts, de diversification énergétique et par la promotion des techniques agronomiques respectueuses et peu onéreuses. La multifonctionnalité doit être favorisée car elle sécurise les revenus face à la volatilité des prix
- Favoriser une activité industrielle de transformation sur du moyen et haut de gamme afin d'optimiser la redistribution de revenus décents à toute la chaîne de production
- Redéfinir la protection sociale des agriculteurs en la réévaluant plus justement
- Renforcer la protection sanitaire des biens et des personnes en privilégiant la santé des agriculteurs, des employés des IAA et des consommateurs
- Rééquilibrer les relations entre les producteurs et la grande distribution, il n'est en effet pas normal que seulement 7% du prix de vente d'un produit revienne à l'agriculteur alors que les GMS s'octroient des marges de 30% !
- Favoriser l'exportation (maritime) de nos produits sur tous les continents en misant sur la qualité et la sécurité sanitaire de nos productions
- Relancer l'enseignement et la recherche pour optimiser notre compétitivité et notoriété internationale
- Réévaluer l'image de l'agriculture, de ses acteurs et des produits dans les médias afin de rétablir le capital confiance avec le reste de la société
- Les sièges sociaux des entreprises de transformation et de distribution devront se situer en Bretagne. La délocalisation des bénéfices n'est pas acceptable puisqu'elle est facteur de paupérisation du pays et de précarisation des emplois.
- Etablir une représentation permanente de la Bretagne auprès des instances européennes afin d'y défendre notre spécificité et nos intérêts.

La Bretagne a un PIB de 115 Milliards € et à ce titre devrait pouvoir bénéficier d'un budget d'environ 50 Milliards €. Sur cette somme, l'Etat français restitue environ 20 milliards sous forme de paiement des fonctionnaires, d'investissement ou de dotation (1.5 milliard au conseil régional et 1 milliard à chaque Conseil Général plus les dotations aux communes) ... Chaque année 30 Milliards € nous sont ainsi confisqués alors que nous aurions besoin de ces sommes pour relancer notre économie et pour remettre un peu d'espérance dans le cœur de nos enfants et le nôtre! La Bretagne mérite mieux qu'une mort programmée! Le Parti Breton œuvre pour l'émancipation de la Bretagne car la preuve est faite que sans souveraineté il n'y a point de salut! La France s'effondre et va devenir de plus en plus prédatrice et dangereuse, cela nous est intolérable! En défendant l'agriculture et notre souveraineté, nous défendons le futur de nos enfants en Bretagne!

POUR UNE POLITIQUE ÉCONOMIQUE AMBITIEUSE EN BRETAGNE

La Bretagne traverse une grave crise d'adaptation

La crise qui sévit depuis 2008 a malmené beaucoup de secteurs économiques en Bretagne, bâtiment, travaux publics, automobile, agroalimentaire, électronique, pêche ... avec son cortège de disparitions d'entreprises, et de chômage. Malheureusement elle a aussi servi de révélateur de certaines faiblesses structurelles de notre économie: Absence d'anticipation des mutations, faiblesse des structures financières des entreprises, internationalisation peu engagée, industries de première transformation à faible valeur ajoutée, potentiel d'innovation insuffisant, carcan administratif ...

La Région, qui depuis la loi d'aout 2004 « coordonne les actions de développement économique des collectivités territoriales et leurs groupements » n'a pas été à la hauteur de ce rôle en Bretagne. Prenons quelques simples illustrations :

- L'innovation représente 1,64% du Produit intérieur brut (PIB), loin de l'objectif de 3% donné par l'Union Européenne à Lisbonne, situant la Bretagne seulement au 66eme rang des régions européennes ;
- Les exportations des entreprises bretonnes ne représentent qu'un peu plus de 2% du total français, et nous placent à la modeste 15eme place des régions, sans progrès notable depuis plusieurs années;
- Le PIB par habitant nous situe au 13gème rang des régions européennes, ce qui nous place sous la moyenne de l'Europe, et en retrait sensible depuis 2002 ;

Comme le montre la récente étude de l'économiste Nicolas Bouzou (« Renforcer le rôle économique des régions »), les Régions sont le pivot du développement économique, surtout en période de crise où l'action au plus près de la réalité locale est la plus efficace. Elle montre aussi que la très faible décentralisation en France, selon le BAK Basel Economies, constitue un frein déterminant en privant cette action de moyens comparables aux grandes régions européennes. Nous partageons cette analyse et sommes convaincus que les petits pays ou les régions à forte identité ont un avantage décisif, notamment en matière de réactivité et d'agilité. De même une autre étude internationale récente de Thomson Reuters sur l'excellence scientifique situe la France au 15eme rang, loin derrière la Suisse, le Danemark, l'Ecosse, la Finlande ou Israël.

Les restructurations massives qui en 2013 touchent les industries agroalimentaires bretonnes et des secteurs comme l'automobile ou les TIC démontrent à l'envi le prix que la Bretagne s'apprête à payer pour ces défaillances d'anticipation des pouvoirs publics.

Une politique fondée sur la responsabilité, la simplification, et le consensus social:

Pour notre part, nous refusons cette double fatalité et proposons d'agir énergiquement sur plusieurs leviers :

- S'appuyer sur l'autonomie des universités bretonnes pour contractualiser sur des projets de recherche stratégiques à échelle de 5 à 10 ans: Les énergies vertes, les techniques agronomiques durables, les télécommunications, les biotechnologies.. ; Les principales universités bretonnes de Brest, Nantes et Rennes seront ainsi amenées à se mailler et à travailler en réseau sur les projets.

- Conduire une politique ambitieuse de renforcement des fonds propres des PME/PMI pour leur donner la taille critique européenne; la mobilisation de l'épargne de proximité, les apports financiers externes pour les entreprises organisées en coopératives sont des voies à privilégier; la fiscalité de l'épargne doit contribuer à l'orientation des investissements vers les entreprises bretonnes ;

- Concentrer les programmes d'aide publique sur les entreprises disposant de centres de décision en Bretagne, notamment dans les pôles de compétitivité; l'aide publique bretonne ciblée sur l'innovation et la recherche doit avant tout servir les entreprises qui associent leur développement du territoire à leurs objectifs de croissance;
- Redéfinir une politique d'internationalisation accélérée de l'économie bretonne, aujourd'hui diluée entre des acteurs qui au mieux s'ignorent, voire se concurrencent;
- Réunifier la Bretagne pour faire levier sur les complémentarités de compétences évidentes des grandes villes et des bassins industriels bretons: Brest, Rennes, Nantes-Saint Nazaire, Lorient, Sant Briec, sur des thèmes comme les biotechnologies, le génie logiciel, les énergies marines
- Redéfinir les priorités de la formation professionnelle continue, principal poste budgétaire de la Région, pour anticiper les mutations technologiques et ainsi mieux garantir la pérennité des emplois en Bretagne ainsi que l'employabilité immédiate des jeunes. ;
- Affirmer le leadership de la Région en matière de développement économique, et accroître ses compétences pour éviter les dispersions actuelles, source de gâchis et d'émiettement d'une action inefficace entre départements, communes, groupements de communes;
- Donner à la Région le pouvoir réglementaire et normatif en matière économique. L'un des freins à la croissance vient de la profusion des règlements et normes édictées par un Etat central uniformisateur et paralysant. Les règlements et normes doivent être adaptés aux spécificités du territoire breton, à ses choix et à ses priorités ;
- Simplifier les démarches administratives des entreprises par un recours massif aux technologies de l'information. Alléger les contraintes à la création d'entreprises. (Capital minimum, règles fiscales ...)
- Développer une économie des services, notamment dans le domaine du tourisme et des services à la personne pour renforcer l'attractivité du territoire breton et prendre en compte le vieillissement de la population.
- Organiser le dialogue social en associant les salariés au projet de l'entreprise et en instaurant leur représentation dans les instances de gouvernance

Une ambition industrielle au service du développement des territoires bretons

La Bretagne doit se doter d'une véritable ambition industrielle en s'appuyant sur ses pôles historiques. Cette ambition n'a de sens que si elle est portée par l'ensemble des forces sociales: Entreprises, universités et laboratoires, collectivités publiques, société civile ... Les choix devront être sélectifs et permettre à la Bretagne de se hisser au meilleur niveau d'excellence mondial en termes de qualité, d'innovation, d'exportation. Elle doit viser à l'aménagement équilibré de tout le territoire breton.

Sa traduction se manifesterait par l'émergence de clusters à l'image de ceux développés en Grande Bretagne, aux Pays Bas, au Danemark ou au Pays Basque. Par exemple en ce qui concerne le maritime, la Bretagne pourra s'inspirer des différents clusters maritimes à travers le monde, comme le London's Maritime Services Cluster, le Cowes Marine Cluster, la Technopole maritime de Québec, le Norway's ou le Finnish Maritime Cluster.

Différents clusters sont à initier dans d'autres secteurs comme l'agroalimentaire, les technologies de l'information et de la communication, les énergies renouvelables.

La Région, pivot de la stratégie industrielle doit se doter d'une agence de développement économique aux moyens et aux missions revues, à l'image de la WDA du Pays de Galles ou de la Scottish Enterprise qui dispose d'un budget de plus de 800 millions d'euros. Cette agence aura pour objectif de viser à la cohérence et à la mise en commun des actions menées que ce soit en matière de recherche, de veille économique, de connaissances des marchés, d'accueil des investisseurs étrangers, de mobilisation de la diaspora bretonne.

Yves Pelle

Président du Parti Breton/Strollad Breizh

Affaires européennes et internationales

La Bretagne, une vieille nation qui compte en Europe

Les constats

La Bretagne constitue une des plus vieilles nations d'Europe qui, depuis sa création a participé activement, aussi bien politiquement, économiquement que culturellement à l'histoire et à la formation de l'Europe. Son annexion par la France au 16^{ème} siècle l'a empêchée d'intervenir directement dans le destin européen mais elle reste connue et reconnue dans toute l'Europe comme un espace constitutif à part entière.

Avec une superficie de 34000 km², près de 4,5 millions d'habitants et un PIB supérieur à 115 milliards d'euros, la Bretagne soutient la comparaison avec de nombreux Etats européens. Une vingtaine de pays sont moins peuplés que la Bretagne, une vingtaine ont un PIB par habitant inférieur, ce qui place dans la moyenne européenne. Premier pays agricole d'Europe, centre halieutique important, la Bretagne possède aussi des firmes industrielles majeures et surtout un tissu très dense de petites et moyennes entreprises. Ainsi, malgré les freins, les obstacles à son développement dus à l'hyper centralisme français, elle a su redevenir un espace européen dynamique.

Une politique européenne active

Les Bretons ont très vite compris les possibilités offertes par le traité de Rome pour permettre d'accélérer le développement de la Bretagne. Dès les années 60, les acteurs politiques ont fait appel aux subventions européennes et mis en place des coopérations avec les espaces atlantiques proches: demande de subventions à la Banque européenne d'investissements, visite organisée de la Bretagne en 1966 pour un groupe de fonctionnaires et de parlementaires européens, création à Londres du Centre Breton en 1965, création de la conférence des régions périphériques maritimes, à la suite de la réunion de Saint-Malo en 1973.

Cette action volontariste s'est poursuivie par la suite et ainsi, entre 1975 et 1987, le FEDER a attribué 300 millions d'euros à la Bretagne pour financer son réseau routier. L'ouverture d'un bureau de liaison à Bruxelles en 1988 montre toute l'importance donnée à l'Union Européenne et à l'obtention d'aides européennes comme les fonds structurels pour les zones éligibles: 2,5 milliards d'euros de 1994 à 1999, 2,2 milliards d'euros de 2000 à 2006.

Une gestion française néfaste pour la Bretagne

La gestion française pour la Bretagne des fonds européens a donné des résultats négatifs. Le manque de réactivité lié à une grande lourdeur administrative a conduit jusqu'à la méconnaissance des dossiers européens par le SGAR que les services régionaux ont l'obligation d'informer.

La Bretagne, " première région agricole française », n'arrive qu'au 16^{ème} rang pour les aides par actif agricole. La conférence nationale sur la répartition des fonds structurels en 1999 avait particulièrement pénalisé la Bretagne. La gestion des fonds de la PAC (politique agricole commune) permettrait de mettre en place de nouvelles logiques de répartition des fonds européens favorisant une agriculture plus respectueuse de l'environnement.

Une adhésion des Bretons à l'idée européenne

Depuis longtemps, les Bretons ont multiplié les liens avec les autres peuples européens, notamment ceux de la façade atlantique. Cette ouverture sur l'extérieur a été au cours des siècles à la base de leur richesse. Tout naturellement, les Bretons ont adhéré à l'idée européenne et aux valeurs qui l'animaient, que symbolise la devise de l'Union européenne: " Unité dans la diversité ».

Cette adhésion s'est manifestée lors des différents scrutins dont l'Europe a été l'enjeu:

Traité de Maastricht en 1992 : 58,8% de oui

Traité sur la Constitution européenne en 2005 : 51 % de oui.

CE QUE NOUS PROPOSONS:

Le Parti Breton distingue deux étapes politiques pour la Bretagne dans une même démarche européenne. Des revendications immédiates et, à terme, l'organisation d'une Europe Fédérale.

Des revendications immédiates

Une circonscription électorale aux élections européennes qui corresponde au territoire de la Bretagne historique, y compris le pays Nantais.

Une gestion directe des fonds structurels européens par la Bretagne ainsi que les aides de la PAC (politique agricole commune).

Une représentation bretonne spécifique à Bruxelles avec un renforcement important du nombre de ses délégués.

La présence d'un représentant breton au COREPER, le Comité des représentants permanents chargé de préparer les travaux des ministres avant les Conseil européens.

La création d'un « Comité Breton » regroupant les représentants des différentes collectivités pour la définition des axes d'intervention et la gestion directe des fonds structurels par les Bretons.

Le Parti Breton, qui s'est prononcé en 2005 pour l'adoption du Traité européen sur la Constitution européenne, demande la poursuite du processus d'intégration de l'Union européenne.

Une Europe fédérale

Le Parti Breton adhère au projet européen qui veut éliminer les inégalités, promouvoir la diversité et combattre toutes les discriminations.

Pour le Parti Breton, l'Union européenne ne doit pas être simplement une zone de libre-échange économique, mais elle doit d'abord être le socle culturel et démocratique commun à tous les européens.

Le Parti Breton se prononce pour une Fédération européenne, qui n'implique pas la disparition des Etats mais la mise en place d'un Parlement européen, avec un véritable pouvoir législatif et d'un gouvernement européen.

Le Parti Breton demande la mise en place d'un pouvoir législatif européen avec 2 chambres: le Parlement européen et une Assemblée représentant l'ensemble des Peuples européens.

LA SANTÉ POUR TOUS LES BRETONS

Un état de santé préoccupant

LES CONSTATS

De nombreux progrès ont été réalisés en médecine, contre l'infection, dans le domaine de la chirurgie, la prise en charge des urgences, la réanimation. Le scanner, la résonance magnétique nucléaire, ont permis un développement considérable des moyens de diagnostic.

Par contre, sur le plan thérapeutique, dans le domaine des maladies chroniques, dégénératives, la médecine est en situation d'échec. Le cancer en est un exemple frappant. Malgré les sommes considérables investies dans ce domaine, on n'observe plus que des progrès limités depuis quinze ans.

L'état de santé des Bretons est préoccupant. En Bretagne, comparé à l'hexagone, l'espérance de vie y est plus courte, la mortalité avant 65 ans plus grande. Ces indicateurs sont liés pour une grande part à des comportements individuels ou collectifs traduisant à la fois prise de risques et souffrance psychique: consommation de produits psycho-actifs (alcool, tabac, drogues) et phénomène suicidaire, en particulier chez les jeunes.

La proportion importante des personnes âgées en Bretagne nécessite d'anticiper une augmentation des maladies chroniques et de la perte d'autonomie.

Les progrès de la médecine, l'amélioration de la qualité de la vie ont permis un allongement de l'espérance de vie.

L'augmentation de la population âgée s'est accompagnée d'un fort accroissement des demandes de soins et des dépenses de santé.

La solution proposée par le système français a été la maîtrise des dépenses de santé: solution qui ne va pas à la source des problèmes.

Depuis des décennies, la santé est devenue un marché sous le contrôle du lobby médico-pharmaceutique. L'Etat français a encouragé cette main mise sur la santé des personnes depuis la naissance jusqu'à la fin de la vie par la vaccination, la solution médicamenteuse à tous les problèmes de la vie, la fabrication de maladies.

La santé est réduite à l'état de produit et les médecins au simple rôle de techniciens exécutants de la norme hospitalo-universitaire. : protocoles de soins, prescriptions de médicaments qui s'avèrent de plus en plus toxiques et inefficaces, statistiques sans tenir compte de la personne, dépistages inutiles, voire dangereux, source d'examen et de traitements complémentaires, etc ...

L'Etat a institué des obligations entraînant des sanctions, une dictature insidieuse s'est mise en place dans le domaine de la santé.

Ce que nous proposons:

Une autre idée de la santé

Protéger et renforcer la santé

Tout système de soins a avant tout pour objectif d'améliorer l'état de santé et la qualité de vie des personnes.

Il est nécessaire de mettre en place un système démocratique, participatif et responsable.

Avec les professionnels et les patients qui veulent que leurs droits soient respectés, le Parti Breton compte agir pour une éducation à la santé, une hygiène de vie, une alimentation saine, un environnement sain: base d'une bonne santé ...

Donner sa place à la maladie est dans l'ordre naturel des choses, mais elle ne devrait être que passagère et ne servir qu'à relancer le système immunitaire.

Libérer la médecine

Rendre la médecine pluraliste, l'ouvrir à toutes les approches : sur le plan scientifique, les preuves s'accumulent qu'une approche naturelle de la médecine est devenue indispensable du fait de l'évolution des consciences et des limites que touche aujourd'hui la médecine" conventionnelle ».

Assurer la liberté de choix thérapeutique pour les patients.

Reconnaître la liberté de prescription des médecins.

Rechercher la qualité des soins et des médicaments

Mettre en place avec les professionnels et les patients des critères d'évaluation des différentes thérapies et techniques de soins.

Prévoir un système européen d'évaluation des techniques et produits de soins totalement indépendants des laboratoires et du Pouvoir.

Soutenir une Recherche médicale indépendante

Revoir les différentes formations médicales et paramédicales.

Définir les structures de contrôle, tels les Ordres médicaux et paramédicaux, qui ne pourront plus exercer un quelconque pouvoir judiciaire: celui-ci revenant aux Tribunaux ..

Revoir les structures de prévention et de soins

Reconnaître le rôle central des hôpitaux dans l'organisation de la médecine en Bretagne mais en repensant son mode de gestion et en y intégrant les médecines non conventionnelles (cf: Résolution du Parlement Européen de 1997)

Mettre en place des petites structures de proximité dans lesquelles, usagers, soignants, responsables locaux seront représentés: des lieux d'écoute, des lieux de premiers soins.

Créer une Caisse d'Assurance Maladie autonome, démocratique

Il s'agit de mettre en place un système transparent, solidaire, représentatif des diverses catégories sociales, avec une gestion responsable et simplifiée.

L'assurance maladie n'a pas pour but de financer l'industrie pharmaceutique, elle peut équilibrer son budget avec une autre approche de la santé, et en responsabilisant tous les acteurs.

SOLIDARITES

La Bretagne est par définition un pays à taille humaine. De fait, cela permet de résoudre les problèmes et de trouver des solutions viables.

La solidarité, le mutualisme existent depuis longtemps dans la société et dans la mentalité bretonne. Le Parti Breton veut permettre un modèle de société solidaire dans le respect des différences de chacun ainsi que des différents choix de vie individuelle.

Les défis à relever sont:

L'exclusion.

Divers facteurs - la dévalorisation du travail manuel, l'inadaptation des orientations scolaires et le manque de moyens, le manque de formation professionnelle, les délocalisations des grandes entreprises dans des pays où la main d'oeuvre est moins chère- créent un chômage important, et de fait de la pauvreté et de l'exclusion.

Il est impératif que la solidarité économique et fiscale bretonne pallie à tous ces manques afin de donner à chaque citoyen de Bretagne la place qu'il est en droit d'attendre sur son territoire.

La sécurité sociale et les retraites.

Créée au sortir de la Seconde guerre mondiale, elle était nécessaire et se voulait égalitaire: régime unique pour l'ensemble des citoyens, un système général et une autonomie de gestion.

L'évolution de la démographie indique un déficit catastrophique pour les régimes de retraite: la tendance indique un taux de 1 retraité pour 1,5 actif vers 2040 (en 1945 , 1 retraité pour 3 actifs). De plus, l'espérance de vie augmente, du fait des progrès médicaux et des conditions de vie ,mais le vieillissement de la population ainsi que le développement des maladies (Sida, Cancers, Parkinson, Alzheimer) posent des problèmes sanitaires et d'accueil.

Le logement.

Le prix des terrains et de l'immobilier en ville ainsi que sur le littoral ne permettent plus aux jeunes ni aux familles à faibles revenus de devenir propriétaires de leur logement. Etre loger décemment est un droit fondamental. Le Parti Breton prendra des mesures fiscales et urbanistiques afin de diversifier les modes de logement: propriétés individuelles, logement collectif ou location.

La famille.

La société bretonne évolue: du fait des divorces, les familles monoparentales ou recomposées augmentent.

Les familles monoparentales (homme ou femme) sont en mesure de rencontrer des difficultés: les enfants ont besoin de stabilité, afin de s'épanouir et de prendre leur place dans la société.

Aussi, le Parti Breton propose une politique familiale et d'aide à l'enfance et aux jeunes, qui tiendra compte des évolutions de la société.

Egalité homme-femme.

La Bretagne se doit d'être un modèle en matière d'égalité entre les sexes, concernant les salaires, la considération sociale, l'emploi. L'égalité homme - femme est une des priorités politiques du Parti Breton.

L'entente sociale- démocrate.

Les différences d'intérêt entre les actionnaires et les salariés, les besoins d'investissement des entreprises et le pouvoir d'achat génèrent des tensions sociales et économiques. Le Parti Breton propose un modèle gagnant/gagnant pour l'ensemble des Bretons.

Les Propositions du Parti Breton:

Le Parti Breton fait les propositions suivantes dans la perspective d'un modèle social solidaire en Bretagne.

Insertion par l'emploi et Revenu minimum:

Un système de Revenu Minimum (type RSA) sera maintenu, dans l'urgence, et pour une durée déterminée de 6 mois, avec l'objectif de retrouver un emploi au plus vite.

Le champ de l'insertion par l'emploi doit concerner l'ensemble des activités économiques. De même, les CAT (Centre d'Aide par le Travail), associant solidarité et responsabilité, sont maintenus.

Agence Bretonne pour l'emploi:

Un service unique public de l'emploi est créé et doit permettre de répondre aux besoins des employeurs et des personnes en recherche d'emploi.

Afin de faire de la Bretagne, un territoire économiquement viable dans tous ses pays, il sera nécessaire que les entreprises créent de l'emploi sur tout le territoire et d'éviter les "déserts" que l'on connaît actuellement. De plus, afin d'éviter les ruptures familiales, il est nécessaire que chacune puisse travailler où bon lui semble. Promouvoir l'emploi tout en garantissant la structure familiale.

Retraites:

Des fonds de pension seront introduits dans un système mixte - répartition et capitalisation. Les capitaux seront réinjectés dans l'économie bretonne. Une caisse unique sera créée, sans régimes spéciaux, sous réserve de la pénibilité du travail; elle versera une pension plafonnée et avec un seuil minimal. Une pension décente (à définir) doit être assurée pour tous. Le régime général est la règle commune. Les caisses de retraite sont détachées du budget de l'Etat. La durée de cotisation est alignée sur la durée moyenne des pays européens. Le Parti Breton préconise une démarche égalitaire pour résorber le problème des retraites.

Fiscalité: Le taux de prélèvements obligatoires n'est pas supérieur à ce qui se pratique en moyenne en Europe.

Logement: Un logement décent pour chacun est l'objectif à atteindre. Un office Breton du Logement aura pour objectif un habitat équilibré en Bretagne (collectif/individuel-social/résidentiel-principal/secondaire). La mixité sociale sera réhabilitée dans les grandes villes bretonnes afin d'éviter la "ghettoïsation" et de permettre un brassage de population, grâce à la création de logements sociaux dans les centres-villes.

Famille: La cellule familiale, quelle qu'elle soit, doit être garante de l'éducation des enfants et de leur épanouissement. Aussi, faut-il permettre aux parents qui le souhaitent, d'élever leur jeune enfant (jusqu'à l'entrée à l'école maternelle : 3 ans) grâce à la création d'un réel système solidaire (60% du salaire). De plus, il faut permettre aux anciens de rester chez eux, le plus longtemps possible, grâce à un système solidaire pour la prise en charge des soins et des aides à domicile afin d'éviter l'isolement et les coûts exorbitants des établissements de retraite.

Egalité homme-femme: Le Parti Breton fera évoluer la législation pour l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes, en fonction de la pénibilité du travail. Il convient d'adapter l'emploi en fonction des contraintes spécifiques des familles (famille monoparentale, famille recomposée)

Santé: Le système de santé sera axé sur la promotion de la santé et la responsabilité des personnes permettant la maîtrise des dépenses. Aussi, le développement des médecines traditionnelles, de la médecine préventive, sera valorisé.

Relations entreprise-salariés: Le Parti Breton s'inscrit dans le cadre de la social-démocratie qui reconnaît pleinement les droits syndicaux des salariés et privilégie, dans les limites d'une loi-cadre, les négociations directes entre les acteurs sociaux du monde du travail et de l'entreprise.

Vie associative: Les associations créent du lien social et permettent par la valorisation du bénévolat, de mener à terme des actions importantes. Notamment en milieu rural, où elles évitent l'isolement et permettent des activités variées, et en milieu urbain, où elles maintiennent une vitalité des quartiers. Le Parti Breton souhaite faciliter la vie associative.

OPTIONS ÉCONOMIQUES PRINCIPES GÉNÉRAUX

L'activité économique de la future Bretagne indépendante doit être fondée sur la liberté d'entreprendre tempérée par la justice sociale, la mise en valeur des atouts de la Bretagne dans le principe de subsidiarité, c'est - à - dire que l'Etat n'a pas à intervenir dans l'économie tant que, soit des collectivités territoriales locales, soit l'initiative privée peuvent parvenir au même résultat dans le même cadre. L'Etat doit se contenter de fixer les règles du jeu.

Les atouts de la Bretagne

La Bretagne, petit pays maritime, a donc une longue tradition de commerce maritime et international; ses habitants sont habitués aux voyages, qui se terminent parfois malheureusement en expatriation.

La Bretagne, on l'a oublié à cause du protectionnisme français qui l'étouffe, se trouve plus près de l'Angleterre que de la plupart des villes françaises, et surtout elle est située au milieu de l'océan atlantique.

Pour jouer de cet atout, il faut une population habituée au commerce extérieur, ce qui est le cas, un haut niveau de main d'œuvre et de formation, ce qui est le cas, des structures portuaires et de transport, une politique fiscale attractive, ce qui devrait être à portée le jour où le pays se sera débarrassé du poids de la France.

L'Irlande, avec ses périodes fastes et ses périodes moins fastes, avec une situation géographique et des atouts comparables, a su attirer une industrie et des services internationaux de pointe.

La Bretagne a déjà un acquis économique important, puisque c'est une puissance agricole de premier plan avec une industrie de transformation sur place; un ensemble d'industries de pointes implantées à partir des années 1960. Et des zones particulièrement prospères, comme le Vitréen. Toutefois ces acquis sont en danger à cause de la politique de la France, dans laquelle l'activité est au service de l'Etat, aussi indigne et peu performant soit - il. Aussi une évolution du statut de la Bretagne est - elle urgente avant que notre voisin français n'ait eu le temps de ruiner notre économie.

La Bretagne bénéficie d'une démographie positive, trop au service de l'expatriation mais qui constitue un atout compte tenu d'un niveau scolaire et de formation reconnu, de la présence d'un réseau de grandes écoles à développer toutefois dans le cadre des besoins d'un Etat souverain.

En revanche la Bretagne souffre d'une lacune, mais qu'elle partage avec des pays prospères qui ont très bien su la surmonter: l'insuffisance des ressources énergétiques.

Le rôle d'un Etat breton

On voit chez nos voisins français le rôle nuisible d'un Etat protégé qui veut se mêler de compétitivité.

On a vu avec de nombreux exemples, comme celui des ordinateurs Bull, comment le ministère français de l'industrie investissait dans le matériel alors qu'à l'étranger on en était déjà passé aux logiciels, laissant les machines aux Chinois.

L'Etat doit être le plus léger possible, car c'est ainsi qu'il risque le moins d'obérer la compétitivité des entreprises bretonnes, se mêler le moins possible d'entreprendre mais créer pour les entrepreneurs les meilleures conditions.

Le gisement de la fiscalité mérite d'être spécialement noté car, quand on a la chance d'être frontalier s d'une France, enfer fiscal qui fait tout pour chasser ses entreprises, ses riches et ses entrepreneurs, il faut prévoir de pouvoir les recevoir dans les meilleures conditions de compétitivité.

Beaucoup d'industriels français préféreraient en effet s'installer à Pornic ou Saint Malo que partir pour la Belgique.

L'Etat n'a à orienter l'économie que lorsque des potentiels évidents sont laissés en friche. Même les services publics doivent être privatisés chaque fois que c'est possible, avec mises en concurrence dans le cadre d'un cahier des charges. La régulation de l'Etat doit surtout intervenir dans les cas d'injustice sociale, d'abus de pouvoir et de déséquilibre concurrentiel. La France nous montre avec la RATP, la SNCF et leur mépris des clients ce que devient un service public sans contrôle.

La liberté d'échanger ne doit pas se muer en naïveté, ce qu'elle est pourtant en Europe. Et donc l'Etat breton doit vérifier l'équité des conditions de commerce international.

Le droit du travail, qui en France est un frein au travail et à l'embauche car résultant de lois votées par des députés n'ayant jamais travaillé, doit être adapté à une vraie justice sociale. Le travail n'est pas une damnation en Bretagne, contrairement à ce qu'il est en France où ce n'est pas une valeur. Travailler le moins possible n'est pas un objectif; mais être épanoui dans son travail grâce à la délégation de pouvoir et la liberté d'initiative quand on la demande l'est davantage.

L'utilité des Chambres de Commerce dans le système actuel, spécialité française et donc lieux de privilèges, est douteuse compte tenu de leur poids négatif sur les charges des entreprises. La gestion de beaucoup des équipements qu'elles gèrent devrait être mise en adjudication.

Fiscalité

La Bretagne doit être dans la moyenne fiscale de l'Europe.

En outre l'exemple français montre qu'un Etat doit être le plus léger possible, et que surtout il doit rendre compte de ses résultats aux contribuables, comme dans les pays nordiques.

La Bretagne et l'Europe

La Bretagne a tout à gagner, en principe, en faisant partie de l'Europe et de la zone Euro. Mais c'est peut-être la zone Euro qui n'est pas pérenne, certes à très long terme. Il ya les Etats qui n'ont aucune volonté de réforme, comme la France, et qui espèrent s'en tirer en « faisant rouler la dette », d'autres dont la France fait peut-être déjà partie pour lesquels la faillite est assurée, ce qui ne mettra même pas un terme au creusement de leur dette.

La Bretagne, compte tenu de ses liens et de sa disposition au travail, a dans ce cas plutôt intérêt à nouer des avec les pays européens dans lesquels l'économie n'est pas au service de l'Etat, comme les pays d'Europe du nord.

L'enseignement et la main d'œuvre

L'enseignement doit être axé en priorité sur l'employabilité des diplômés, avec un effort pour l'apprentissage à l'allemande, la formation technique, scientifique et les grandes écoles.

L'exemple français montre aussi que le refus de la sélection dans l'enseignement aboutit au chômage de masse. La sélection, pourtant, on la rencontre aussi tout au long de la vie et la nier, c'est tromper les étudiants. Mieux vaut mettre en place les moyens d'orienter les étudiants non faits pour les études supérieures vers des filières pratiques et professionnalisantes.

Que l'enseignement soit adapté au marché de l'emploi est une condition nécessaire pour qu'il soit gratuit.

La démographie bretonne, positive, permet aux entrepreneurs de trouver une main d'œuvre, dont il faudra assurer la formation adéquate. La formation professionnelle tout au long de la carrière, et non jusqu'à 39 ans, est une condition de la pérennité dans l'emploi.

L'énergie

(voir T. Salaün)

Les transports et communications

La Bretagne doit continuer de s'équiper à l'intérieur en routes et réseaux.

Les routes doivent à terme pouvoir recevoir les véhicules européens de 45 tonnes, qui permettent de désencombrer le réseau. La Bretagne, compte tenu de son « éloignement » dans le système français, dispose d'un bon tissu de transporteurs routiers, dont l'avantage est la livraison à domicile, alors que canaux et rail obligent souvent à des ruptures de charges. Tous ces moyens sont adaptés à des marchandises différentes et chacun a donc son utilité.

Contrairement à la France où la création de réseaux d'autocars est interdite ou très réglementée pour protéger les avantages des cheminots, la Bretagne doit libéraliser le transport routier des voyageurs, d'abord parce que sa géographie s'y prête (le train ne sait pas franchir la Vilaine) et afin de créer des milliers d'emplois et de fluidiser ses déplacements intérieurs.

Le réseau d'aéroports bretons est bien réparti, sous - utilisé et largement suffisant pour au moins 15 ans. Le projet d'aéroport à Notre - Dame des Landes, sans utilité économique sinon pour les élus qui bénéficieraient de fausses factures, sera abandonné, d'autant qu'il présente de nombreux autres inconvénients, particulièrement des inconvénients écologiques.

La priorité n'est donc pas à un nouvel aéroport, mais à la mise au point permanente des réseaux et communications informatiques et de télécommunication, au réseau portuaire et de transports maritimes.

Le secteur agricole et agro - alimentaire

(...)

Tourisme

La mer devra être l'équivalent de la neige en montagne, un extraordinaire terrain de jeu, de loisir, d'aventure, d'éducation; c'est déjà un peu le cas mais cela mérite d'être développé davantage et les atouts bretons sont incomparables.

Il faut sortir du tourisme de résidence secondaire qui rapporte peu et coûte beaucoup et développer les courts séjours (1 semaine, week-ends) packagés (c'est-à-dire suivant les catégories de budgets), surtout vers les populations jeunes et appuyés sur des thèmes telles que le sport (voile, plongée, équitation, kayak, randonnée etc. ...), la santé (mise en forme, plaisir, diététique - thalasso, randos, gastronomie intelligente -), la culture (musique, danse, festivals, histoire et patrimoine etc. ..) qui d'ailleurs peuvent être mixés. Le patrimoine recèle des possibilités inexploitées: par exemple la patrimoine historique de Nantes est en jachère touristique parce que la municipalité essaie de faire disparaître toute référence à la Bretagne.

Il faut aussi lancer un projet fédérateur comme le rétablissement de la continuité des voies navigables, avec le canal de Nantes à Brest par Guerlédan et quelques autres liaisons, avec exploitation de l'évènement, festivités diverses.

ENVIRONNEMENT / EN-DRO

Anticiper le changement climatique et protéger la biodiversité

Les constats

Un patrimoine naturel dégradé

Le patrimoine naturel de la Bretagne, depuis ces trente dernières années, a été largement malmené et même partiellement détruit. Rien n'est perdu définitivement. Encore faut-il avoir la volonté politique de ne pas sacrifier la nature au profit d'un environnement strictement artificialisé.

Nous replacer au centre de la nature

L'enjeu de la nature est primordial. Il s'agit de maintenir les racines de l'espèce humaine vivantes. L'absence de repères culturels et l'artificialisation extrême de notre environnement sont des facteurs d'aggravation de la violence et de déstabilisation sociale. Le paysage actuel est le fruit d'une lente évolution du travail des générations passées. Le paysage, incluant l'habitat traditionnel, est une marque très forte de l'identité bretonne. La bonne démarche écologique ne consiste pas à considérer les derniers lieux de nature comme des sanctuaires. Au contraire. L'aire géographique des espaces protégés doit peu à peu être étendue, jusqu'à, à terme, remettre l'humain au centre d'un environnement de nouveau naturalisé.

L'eau et les sols

La France a été à plusieurs reprises condamnée par l'Union européenne pour avoir laissé se dégrader l'eau en Bretagne, en particulier par les nitrates. Une directive européenne demande que les eaux soient en bon état biologique (et non plus uniquement potabilisable d'un point de vue minéral) d'ici 2015. Or, cet objectif ne sera atteint que pour 25% des eaux bretonnes. Des grands progrès ont été faits en matière d'épuration urbaine. La mise aux normes des zones rurales a pris du retard mais est néanmoins en bonne voie. De même, les industriels font l'objet d'un meilleur suivi en matière de rejets dans le milieu naturel. Néanmoins de gros efforts restent à faire en termes de dépollution des sols et de reconversion de friches industrielles. Il va de soi que désormais les industriels doivent provisionner financièrement toute réhabilitation de site et non pas laisser la facture aux contribuables.

L'activité agricole reste une source de pollution importante. La bataille du nitrate et du phosphore n'est pas gagnée. Il existe d'autres polluants comme le cuivre ou les antibiotiques issus de l'épandage des déjections animales. Mais le plus préoccupant, ce sont les pesticides qui sont par définition des biocides. Scientifiquement reconnus cancérigènes, les pesticides provoquent des modifications génétiques pour des espèces animales et des dégradations pour l'homme (Baisse de fécondité, Parkinson).

Le réchauffement climatique

Le réchauffement climatique est scientifiquement établi. L'activité humaine émet des gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère. Le Parti Breton s'inscrit dans l'objectif de la réduction de 75 % d'ici 2050 pour maintenir le réchauffement climatique au maximum à 2° C. Notamment des 3 fois 20 pour 2020: réduire de 20% l'émission des GES, améliorer de 20% l'efficacité énergétique, atteindre 20% d'énergies renouvelables.

Ce que nous proposons:

Eau et Bocages

Le Parti Breton souhaite soutenir l'agriculture dans un plan de reconquête de la qualité de l'eau et des paysages. Pour cela, il faut favoriser la culture de l'herbe, supprimer la culture de maïs dans les zones humides, diminuer l'utilisation des nitrates et trouver des alternatives à l'utilisation des pesticides. Le Parti Breton propose un plan de reconstruction du bocage et de développement de la forêt linéaire.

Le littoral et les estuaires

L'agression du littoral breton est très préoccupante. A la pollution directe de la mer par les effluents, il faut ajouter l'urbanisation, notamment par les résidences secondaires. Les communes sont portées à densifier leur population pour gagner des recettes supplémentaires. Les communes qui préservent le littoral sont donc pénalisées financièrement. Le Parti propose de rendre plus efficace la Loi Littoral, de l'étendre aux estuaires de modifier la fiscalité communale pour favoriser les espaces naturels. **Biodiversité et protection des espèces**

La Bretagne par sa situation maritime et centrale en Europe se situe dans des courants de migrations avifaune et halieutique. Le Parti Breton situe son action à l'échelle européenne et mondiale pour la protection des espèces. Deux espèces emblématiques doivent faire l'objet de toute notre attention: l'anguille et le saumon. Il convient de doter tous les barrages de passes à poisson. De conserver en bon état les habitats des oiseaux migrateurs dont la survie dépend principalement du maintien des zones humides.

Gestion des déchets

La gestion des déchets n'a, jusqu'à maintenant, pas trouvé de solutions optimales. Concernant le traitement des déchets ultimes, le Parti Breton se positionne pour des Centres d'enfouissement technique (stockage réversible) et non pour l'incinération qui induit le gaspillage de matières premières et qui est source d'émanations toxiques. La solution est la réduction des déchets à la source.

Un Institut Breton de l'Ecologie.

Création d'un Institut breton de l'écologie dont la mission sera la connaissance scientifique des milieux, l'expertise et les aides aux collectivités locales. Cet Institut regrouperait les organismes officiels actuels avec un collège associatif et d'universitaire.

Police de l'environnement

Création d'un Corps de Police de l'Environnement, spécialement formé en écologie, et rattachée par ailleurs à la police nationale bretonne.

Des Centres d'Education à la Nature

Création d'un Centre d'Education à la Nature et à l'Environnement dont l'objectif sera la création d'outils pédagogiques et la gestion de plusieurs centres de découverte pour les jeunes et de formation pour les adultes. L'animation sera directement confiée aux associations environnementales qui aujourd'hui ont fait leur preuve dans ce domaine.

Les Parcs Nationaux

Les sites Natura 2000 et les Parcs régionaux peuvent être de bons modèles de ce qui pourrait être une valorisation de la nature à l'échelle de la Bretagne et non pas uniquement pour quelques endroits bien spécifiques du territoire. Tous ces sites deviendront des Parcs Nationaux Bretons en relation directe avec les Centres d'Education à la Nature.

Plan Climat Energie Bretagne

La protection de l'environnement, en milieu naturel ou urbanisé, dépend directement des choix économiques. Le Parti Breton soutient pleinement les objectifs du développement durable. Un plan climat énergie Bretagne ambitieux permettra d'avoir un cadre de développement économique compatible avec les exigences sociales et environnementales et la qualité de vie.

POLITIQUE MARITIME PECHE BRETONNE

LE CONSTAT HISTORIQUE

La Bretagne un pays maritime prospère.

De par sa géographie, 2700 km de côtes ; de par son histoire : au XVe siècle, La Bretagne jouit d'une richesse intérieure et d'une prospérité commerciale. Ses navires marchands, commercent avec l'Angleterre, les Flandres, les villes de la ligue hanséatique, l'Espagne, le Portugal. Les bretons demandent même au pape l'autorisation de commercer avec les turcs, ce qui leur est accordé.

Après l'annexion

Alors que se développent des puissances maritimes comme le Royaume uni, l'Espagne, le Portugal ou la Hollande, la Bretagne en perdant son pavillon le Cross Du, se range forcée, aux côtés d'un Etat français peu marchand et non maritime et perd son rayonnement sur les mers.

Le domaine maritime économique englobe un très large éventail d'activités :

Le transport maritime ; La construction navale

La production d'énergies vertes ; La recherche d'énergies fossiles

La recherche minière ; L'aquaculture

Le nautisme (plaisance) ; La gestion du trait côtier

Le tourisme

Et la Pêche.

Forte de 1560 navires et de 5 200 marins-pêcheurs, la Bretagne est la première région française productrice de produits de la mer et représente en valeurs 50% de la pêche hexagonale.

Soulignons qu'un emploi à la pêche entraîne 3 emplois à terre.

Les problèmes actuels, hausse du GO, raréfaction de la ressource, sont une conséquence de la gestion directe par l'Etat français.

Quelques chiffres :

La Bretagne : 22 ports sur 2700 km

La Bretagne est la première région hexagonale de pêche, par l'importance de sa flotte, le nombre d'emplois et par la quantité et la qualité de sa production.

Environ 50 % de la production hexagonale s'effectue à partir des ports bretons.

En 2012 avec 200 400 tonnes de poissons vendus, les revenus de la pêche bretonne sont estimés à 462 millions d'€

Aucune commune à plus de 80 km de la mer

Plus de 95% de la population à moins de 60 km de la mer

40% de la population bretonne vivant dans une commune littorale

15 000 emplois directs dans 2 600 entreprises, un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros pour la filière halieutique

1400 bateaux de pêche (80% de bateaux de petite pêche ou de pêche côtière)

17 ports équipés d'une halle à marée, de Cancale à La Turballe.

90% de la production nationale d'algues marines

Plus de 45 % des surfaces conchylicoles françaises concentrées en Bretagne, exploitées par environ 750 entreprises représentant plus de 2 400 emplois et un chiffre d'affaires de 91 millions d'euros.

LA PÊCHE bretonne

S'il est un domaine professionnel maritime auquel les bretons sont attachés c'est bien celui de la pêche. Un secteur en crise ou en évolution permanente, confronté aussi bien à la raréfaction de la ressource qu'à celui de nouvelles données politiques, commerciales, industrielles et environnementales

La raréfaction des ressources maritimes par la pêche intensive n'est pas un sujet nouveau. Ce qui l'est c'est l'acuité du problème. L'acte de pêche est un acte de prédation sur un milieu naturel. Même si l'aquaculture se développe nous restons dans une économie de cueillette et non pas dans une économie planifiée. Cependant, les pêcheurs évoluent dans leur manière de travailler.

De grands armements industriels comme la Scapêche à Lorient suivent à la lettre les directives européennes concernant la taille des poissons et les non rejets en mer. A ce propos on peut se poser la question de savoir s'il vaut mieux rejeter en mer et donc nourrir le milieu naturel que de rapporter des tonnes de poissons qui serviront à nourrir nos animaux de compagnie. Sans compter le GO consommé.

La profession de la pêche est organisée en une kyrielle de comités, locaux, départementaux, nationaux où les décisions des uns vont à l'encontre des intérêts des autres. L'affaire du Monica II de Lorient en est un bon exemple.

Pour la pêche de la langoustine, le comité régional avait limité la taille des bateaux à 20 m. Un pêcheur lorientais arme un bateau de 20,25 m il s'en suit une fronde des pêcheurs bigoudins contestant le droit du lorientais. Le comité national des pêches lui ayant attribué la licence. Un exemple criant où les intérêts du président de la commission nationale langoustine, un lorientais, va à l'encontre d'une décision prise au niveau régional. Il s'agit donc de remettre à plat le système des organisations des représentants de la filière pêche, pêcheurs, mareyeurs, acheteurs, vendeurs.

Le projet de mise en place des QIT (quotas individuels transférables) tant décriés par les uns et voulus par d'autres mérite que l'on s'y attarde. Le poisson n'appartient à personne et les pêcheurs sont libres devant la ressource. La CEE, pour préserver cette ressource a institué les TAC (taux admissibles de captures) et distribué des quotas à chaque état membre qui le distribue à son tour aux quartiers maritimes et aux organisations professionnelles. L'animal marin ne devient propriété que dès qu'il est capturé, tout ce qu'un pêcheur ne pêchera pas est susceptible d'être capturé par un autre. Comme le disait un responsable d'armement à la pêche, celui qui part en mer le premier peut absorber le quota attribué à la totalité. On peut donc imaginer qu'un armement industriel puissant financièrement aura toutes capacités d'absorber le quota admis. Avec le QIT la responsabilité du pêcheur est répartie et entraîne un sentiment de coresponsabilité. Cela devrait entraîner une diminution de la fraude par les professionnels, qui subiraient une atteinte directe sur leurs quotas.

Il est évident que ce système de QIT qui a le mérite d'être souple, présente quelques inconvénients difficilement incontournables. Il peut engendrer des inégalités économiques entre pêcheurs dans la mesure où seules les entreprises viables économiquement pourront acheter des quotas. Il faut donc encadrer les QIT par des lois qui protégeront le pêcheur. Une solution avancée est l'aménagement du QIT en QIA (quota individuel administrable) l'idée étant de confier la gestion des QIT à des organisations professionnelles

Les relations Bretagne Europe

L'Europe est au cœur de la gestion de la pêche. Le FEP (Fond Européens Pêche) est réparti par l'Europe aux Etats membres selon l'importance du secteur de la pêche, le nombre de personnes actives dans le secteur et certains ajustements nécessaires à la continuité de l'activité du secteur. On peut comprendre immédiatement tout l'intérêt d'une Bretagne souveraine et membre à part entière de l'Union Européenne, non seulement pour son secteur pêche mais aussi agricole et autres, liste non exhaustive.

Le FEP d'une valeur de 6,5 milliards d'Euros pour la période 2014-2020 représente une manne que digère l'Etat français pour son secteur global pêche qui ne représente pas du tout le même ratio que le secteur pêche breton. Ces fonds sont bien sûr distribués aux régions maritimes comme le savent si bien faire les politiques français, aux petits copains. La Bretagne doit donc être représentée directement à Bruxelles. En 2007, la Bretagne a dû réclamer à Paris une redistribution de ces FEP.

En 2007 faute de quota, certaines entreprises de pêche ont obtenu de Bruxelles 16 millions d'Euros d'aides, leurs bateaux étant restés à quai.

La gestion des ports de pêche

Depuis les lois de « décentralisation » 1983 et 2004 la gestion de ports de pêche a été confiée aux départements et à la région pour Lorient, Brest, St Malo. Dans son rapport d'activité la Cour des Comptes souligne les disparités entre les ports bretons concernant l'évolution de leurs activités. Les résultats des ports du sud et du nord de la côte sont très différents. Les ports du nord s'en sortent mieux car ne pratiquant pas la même pêche, chalutage hauturier pour le sud, pêche côtière pour le nord. La dépense de GO est donc différente. Il faut ajouter que les criées et magasins de marées du nord Bretagne sont plus récents et donc plus performants.

Le prix du GO est un problème permanent. Pour un pêcheur ce prix ne doit pas dépasser 30% du chiffre d'affaire du bateau. En 2012 les prix avaient atteint des hausses historiques et ont emmenés les pêcheurs à manifester.

Pour l'instant la parade est dans la modernisation des moteurs et des bateaux pour économiser le GO.

LES PROPOSITIONS DU PARTI BRETON

Le Parti Breton qui milite pour l'émancipation de la Bretagne fera de notre nation, un état souverain à l'intérieur de l'Union Européenne.

Quand les bretons retrouveront leur indépendance ils obtiendront :

- leur représentation directe à Bruxelles
- La gestion des FEP
- La maîtrise de leur production d'énergies
- La réorganisation des représentations professionnelles.
- La gestion des ports de pêche
- La gestion du trait cotier (résidences secondaires, environnement)
- Que les pays uniquement bordés de mer votent les TAC, pour empêcher les tractations néfastes aux pays pêcheurs.
- Que les négociation sur les QIT prennent en compte le volet social des activités de pêche.
- La création d'un corps de garde côtes breton en lieu et place de redondance administratives que sont les douanes, la gendarmerie maritime et l'administration maritime.
- La création d'un cluster maritime engageant les universités, les professionnels, les écoles maritimes et les banques. Ce cluster augmenterait les chances de compétitivité de la Bretagne maritime. La recherche dans les économies d'énergies, la gestion des ports, les réseaux de communications au niveau des professionnels s'en trouveraient optimisés.

Pour le Parti Breton/Strollad Breizh

Herve Le Gwenn

POLITIQUE CULTURELLE

CONSTAT

Malgré la vision centralisatrice et élitiste de la culture en France qui a tenté de laminer toute velléité d'identité culturelle dans ses territoires, la culture bretonne a résisté au temps.

Combien de temps pourra-telle encore résister?

- Le territoire breton a été amputé.
- Les budgets dédiés à la culture sont dépensés majoritairement à Paris.
- Les scènes « nationales » sont réservées à la culture officielle décidée par le ministère.
- Seul le français est reconnu et enseigné.
- Les établissements scolaires ne peuvent enseigner que l'histoire des manuels agréés par le ministère.
- Ce que la France n'a pas réussi à détruire, elle cherche à le banaliser ou à le franciser, la culture bretonne devient l'image de la France à l'étranger.

Malgré cela, l'exception culturelle persiste en Bretagne.

- La densité du réseau d'équipement dédié aux spectacles vivants, au cinéma, à la lecture, aux arts plastiques traduit l'appétit culturel des bretons.
- Le nombre d'associations et leur organisation très structurée permet de pallier aux manques institutionnelles et de faire vivre une culture très riche partagée par toutes les classes d'âge ou sociales de la population.
- Une production importante tant en quantité qu'en qualité prouve la vitalité des artistes professionnels ou amateurs.

En dépit des freins mis en place par les autorités responsables de l'enseignement

- Le breton continue à être parlé et enseigné dans les différentes filières scolaires.
- L'histoire n'a aucune place dans l'enseignement mais bénéficie de la vitalité des maisons d'édition.
- La Bretagne, grâce à la richesse de son patrimoine archéologique, religieux, maritime est un musée à ciel ouvert.

La culture bretonne est la spécificité qui permet à la Bretagne d'exister, d'être reconnue comme un pays à part entière. Les deux points majeurs de cette spécificité sont: son histoire qui a défini les limites de son territoire et la langue bretonne qui la relie au monde celtique et lui a forgé un caractère totalement original. Néanmoins, nous ne devons pas nier la culture romane et la langue gallèse présente depuis plusieurs siècles sur la partie est de la Bretagne et qui a, souvent développé des caractéristiques originales. De même, l'imprégnation de la culture française véhiculée par l'école républicaine à la française fait de nous, à l'heure actuelle, des individus à culture multiple.

PROPOSITIONS

• L'école

Le principal vecteur de transmission d'une culture, et les français l'ont bien compris, est l'école. Le breton, langue de la Bretagne doit être présent dans toutes les écoles et à tous les niveaux, de la maternelle à l'université. Le bilinguisme est un plus pour l'enfant, les écoles peuvent être bilingues Breton-Français ou Breton-Gallo selon les demandes où la localisation.

Pour faire vivre et évoluer une culture originale et bien intégrée, il faut savoir d'où l'on vient et qui l'on est. L'histoire enseignée à l'école doit être bretonne et européenne.

Les enseignements artistiques dans les classes maternelles et élémentaires doivent obligatoirement se faire à partir de la culture bretonne. Les danses, la musique, les arts plastiques, les sports et jeux ... La richesse et la diversité est suffisante pour alimenter l'ensemble du cursus primaire.

• Les formations artistiques

Les différentes expressions artistiques seront enseignées à tous les niveaux dans des écoles utilisant l'ensemble des connaissances et moyens modernes pour tendre vers le meilleur possible. L'apprentissage de la musique et de la danse « classique » ou « moderne » doit apporter des techniques qui tireront l'évolution nécessaire des pratiques culturelles vers le haut. Tous les enfants doivent bénéficier d'enseignements culturels dans et hors de l'école.

Les collégiens, lycéens, étudiants, forts des bases inculquées dans le premier cycle, pourront confronter leurs acquis et leurs pratiques lors de voyages linguistico-culturels dans des pays voisins ou plus lointains élargir leurs connaissances à l'ensemble du monde.

• Les lieux

Les pratiques artistiques seront favorisées par la mise à disposition des salles publiques à l'ensemble des acteurs culturels professionnels ou amateurs, sans distinction de valeur. Des salles nationales bretonnes mailleront le territoire de sorte que nul endroit ne soit dépourvu de lieu d'expression culturelle. Ces salles accueilleront tous types de spectacle, d'ici ou d'ailleurs.

Une « ti ar vro » sera présente dans chaque pays traditionnel. Ce sera à la fois un conservatoire des pratiques culturelles spécifiques à chaque pays et un lieu dédié à l'animation du territoire, garant du lien social et inter-générationnel.

• Les artistes

Les artistes ou les troupes professionnels bénéficieront d'aides à la création. Les artistes amateurs pourront demander des congés de représentation auprès de leurs employeurs.

• Le patrimoine

Les patrimoines archéologique, religieux, maritime seront mis en valeur, protégés, valorisés. Un centre d'interprétation historique interactif permettra aux bretons et aux visiteurs de mieux comprendre l'histoire de la Bretagne.

• La diffusion

La création de médias nationaux (radio, télé..) permettront la diffusion des œuvres et créations. Les artistes seront aidés pour présenter leur travail dans les pays étrangers.

ENSEIGNEMENT

Si l'on prend le seul taux de réussite au baccalauréat, la Bretagne pourrait apparaître comme un exemple de réussite éducative: depuis 2012, le taux d'accès à ce diplôme dépasse même les 80%. Pourtant derrière les simples données statistiques existe un système éducatif en crise du fait de multiples pesanteurs. La refonte du système éducatif breton, et pour cela son découplage d'un système français sclérosant, est donc une impérieuse nécessité.

UN SYTEME FRANCAIS INCAPABLE DE SE REFORMER

Tous les classements publiés depuis des années au niveau international (OCDE, Université de Shanghai) montrent un système français à bout de souffle, peu performant et dont les résultats se dégradent.

Cette situation est liée à son incapacité à évoluer du fait d'une gestion basée prioritairement sur des considérations idéologiques, avec ainsi des syndicats majoritaires opposés à toute évolution au nom d'une prétendue « égalité républicaine » posée en dogme. Dans la réalité, le système français est le plus élitiste qui soit: il a développé au-travers des classes préparatoires et des grandes écoles un enseignement supérieur à part destiné à dégager une petite élite chargée de diriger la France à tous les niveaux : politique, administratif, économique. Le blocage est tel qu'il conduit à une simple reproduction de la caste dirigeante dont les enfants accaparent les places dans les formations les plus prestigieuses.

Ce système éducatif, malgré ses résultats médiocres, a un coût très élevé à cause de son ultracentralisation qui multiplie les coûts. L'Etat français, confronté à un déficit des comptes publics très élevé et à un fort endettement est pourtant incapable de prendre les mesures nécessaires pour rendre ce système moins coûteux car il veut d'abord préserver le modèle jacobin et cela suppose la préservation d'une « Education nationale » vue comme l'un de ses piliers.

LA BRETAGNE: UN ESPACE PERIPHERIOUE ET DOMINE DANS L'ORGANISATION DU SYTEME FRANCAIS

La Bretagne dépend quasi totalement des décisions parisiennes en matière d'éducation du fait de la centralisation du système d'enseignement. Même l'importance du secteur privé, qui représente environ 40 des enfants scolarisés dans le primaire et le secondaire, ne modifie pas la situation, car il fonctionne généralement selon les mêmes logiques que le secteur public.

Cela conduit à la négation de son identité et donc à une situation très précaire avec une histoire non enseignée, sauf dans le supérieur où elle est largement falsifiée, et des langues en danger de mort. Cela entraîne une dépréciation des capacités des jeunes Bretons dont la réussite dans l'enseignement supérieur reste médiocre et qui privilégient une orientation vers les filières courtes (BTS, DUT). En effet, toutes les formations prestigieuses se concentrent à Paris, ce qui implique un coût que peu de familles bretonnes peuvent se permettre, alors que les universités bretonnes restent marginales au niveau français et d'autant plus international. De plus, la concentration des activités de haut niveau à Paris fait que les Bretons les plus diplômés sont obligés de partir: seul \;j des docteurs travaillent en Bretagne.

LA NECESSITE D'UNE REVOLUTION EDUCATIVE EN BRETAGNE

Pour le Parti Breton, une refonte globale de l'enseignement s'impose basée sur de toutes autres valeurs. Un enseignement au service de la population entière, permettant la réussite de chacun et limitant le rôle de l'Etat au profit des acteurs du système éducatif - parents, enseignants, élèves - et des responsables locaux. L'enseignement doit permettre le développement intellectuel de chaque individu, dans le respect de son identité et de sa personnalité, avec l'acquisition des éléments nécessaires à la vie en société et à la vie professionnelle. Dans ce sens, le niveau national et les pouvoirs locaux se doivent de mettre à la disposition de tous les habitants les structures et les personnels nécessaires aux besoins des enseignements. L'enseignement doit être démocratique, indépendant de toute idéologie, donc non tourné vers l'endoctrinement et le conditionnement, ouvert sur l'Europe et le monde. Le système éducatif que propose le Parti Breton veut donner à chaque élève les bases nécessaires pour son épanouissement en tant qu'individu. La réussite d'un système éducatif se mesure par ses liens avec le monde économique et le monde de l'entreprise, mais aussi par son niveau moral. L'objectif étant en premier lieu la transmission des valeurs humanistes, fondement de l'action du Parti Breton.

LES PROPOSITIONS du Parti Breton

UNE ORGANISATION CENTREE SUR LES PAYS

Le Parti Breton propose une organisation décentralisée et autonome au niveau des Pays. Les établissements sont sous l'autorité des pouvoirs locaux qui en assurent le fonctionnement tout en bénéficiant de fonds d'origine étatique et privée. Chaque établissement est dirigé par un conseil de représentants des personnels, des parents d'élèves et des autorités locales. Ce conseil recrute un directeur Les enseignants, après avoir obtenu un certificat universitaire de capacité à enseigner, sont recrutés sur candidature aux postes vacants et selon la procédure choisie par l'établissement. L'ensemble des personnels bénéficie d'un statut de fonctionnaires territoriaux.

Aux côtés et en cohérence avec l'enseignement public, l'enseignement privé sous contrat, sera pleinement reconnu et aura toute sa place dans l'effort commun de formation des jeunes Bretons.

L'étude de l'histoire nationale de la Bretagne dans le cadre européen sera l'élément central de l'enseignement historique dans le primaire et le secondaire.

Le breton sera proposé à tous les échelons de l'enseignement et l'enseignement bilingue précoce breton/français sera encouragé, en particulier le système immersif. L'enseignement de l'anglais, en priorité et des autres langues vivantes de manière pratique est une nécessité pour permettre aux Bretons d'être aptes à commercer et à se mettre en relation avec le monde entier.

DES CONTENUS MODULABLES AVEC UN SOCLE COMMUN

Le Parti Breton propose que l'enseignement soit constitué d'un tronc commun de matières fondamentales décidé au niveau national. En complément, les autorités locales peuvent ajouter des modules d'enseignement, dans des limites horaires à définir. Cette souplesse permet à chaque établissement de choisir ses pôles d'excellence, à chaque pays breton d'insister sur certains aspects, par exemple culturels ou linguistiques, qu'il souhaiterait privilégier.

UN PARCOURS PERSONNALISE DANS LE SECONDAIRE

Le système d'éducation breton que propose le Parti Breton conserve un système traditionnel de niveaux. Un niveau maternel, accessible de 2 à 5 ans, tenant bien compte de la spécificité bretonne d'un enseignement précoce. Le personnel du niveau maternel pourra faire l'objet d'une formation et d'un recrutement distinct de l'enseignement élémentaire. Un niveau élémentaire, obligatoire à partir de 5 ans, composé de 7 classes et permettant d'acquérir les connaissances de base. Les parents seront des acteurs à part entière dans ces deux niveaux.

Un niveau secondaire, composé de 6 classes, dans lequel l'élève doit pouvoir construire son parcours en concertation avec le personnel éducatif et ses parents. Un diplôme de fin d'études, en contrôle continu, lors de la classe terminale, permettra d'engager un parcours professionnel. Des passerelles entre les différentes filières, générales, technologiques et professionnelles, seront généralisées.

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET « L'ECONOMIE DU SAVOIR »

Le Parti Breton propose de s'inspirer de l'exemple de la Finlande qui a su sortir de la crise qu'elle connaissait au début des années 90 en prenant le virage de « l'économie du savoir », indispensable à la réussite d'une nation dans le contexte de l'économie planétaire actuelle. La réussite générale de la Bretagne est nécessairement liée à la qualité de son enseignement supérieur.

L'entrée dans les établissements universitaires pourra se faire sur dossier ou concours pour éviter des choix sans réelle issue.

La collaboration entre toutes les universités bretonnes, Nantes et Saint-Nazaire comprises, et avec les universités étrangères sont des conditions nécessaires pour développer un ou plusieurs pôles universitaires de qualité internationale.

Les Universités seront jugées sur leurs résultats, soumises à des audits réguliers qui conditionneront les financements publics.

Les établissements d'enseignement supérieur sont aussi un outil d'aménagement du territoire et leur localisation ne doit pas accentuer les déséquilibres existants. Le Parti Breton propose une approche multipolaire et équilibrée à l'ensemble du territoire breton.